

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



2019 / 2020

LE MOT DU MAIRE DE BLANZY

C'est avec grand plaisir que je vous invite à découvrir les activités et les enseignements dispensés par l'école municipale de musique de BLANZY. Cette année encore, le choix a été fait de confier les cours à des professeurs motivés et diplômés. Ceux ci auront à nouveau à cœur de donner aux élèves qui leur sont confiés le goût de découvrir, d'apprendre et l'envie de jouer en « live » devant un vrai public.

En effet, les auditions de fin d'année permettent à chaque élève, s'il le souhaite, de jouer en public.

De plus, différents projets sont menés avec les écoles, la résidence pour personnes âgées, la garderie, les associations, l'harmonie batterie fanfare municipale. Ce sont autant d'occasions pour partager de bons moments en musique.

Ceci se réalise avec le souci constant de proposer des tarifs les plus accessibles possibles afin de permettre à un maximum d'élèves de prendre des cours d'instruments ou de solfège.

Merci à Vincent Rancier directeur de l'école de musique municipale et à l'ensemble des professeurs pour la qualité de leur travail.

Merci également à Jean Louis Savetier et aux élus de la commission culture pour leur travail de fond pour que vivent l'art et la culture à BLANZY.

Hervé MAZUREK
Maire de Blanzy



SOMMAIRE

- Découvrir.....p.3
- Apprendre.....p.4
- Innover.....p.5
- Jouer ensemble..p.6
- En pratique.....p.7



DÉCOUVRIR

Initiation

De 4 à 6 ans, les enfants suivent des cours d'initiation musicale une heure par semaine

1^{er} degré

C'est le moment d'introduire, de faire naître, de semer et révéler les phénomènes musicaux, sans les dénommer.

2^{ème} degré

C'est une phase plus consciente, avec des associations mêlant mouvements sonores, chocs rythmiques, nuances et graphiques.

On aura alors plus d'exigence pour la justesse et la beauté

des voix. On développera davantage la mémorisation ainsi que la conscience relative.

3^{ème} degré

Il conviendra de vivre de plus en plus consciemment l'ordonnance des éléments musicaux fondamentaux. On favorisera l'acquisition d'automatismes, de noms de notes, de qualité de voix et de prononciation. Peu à peu, on passera à la dénomination des principaux phénomènes.

Formation musicale

Dès l'âge de 7 ans, les enfants suivent des cours de formation musicale de 1h00 à 1h15 par semaine. Il s'agit de l'alphabétisation musicale avec lecture et écriture.

Cette formation comprend 3 cycles :

Cycle 1 : sur 3 ou 4 ans,
C.1 A - C.1 B - C.1 C - Fin C.1

Cycle 2 : sur 4 ou 5 ans,
C.2 A - C.2 B - C.2 C - Fin C.2

Cycle 3 : sur 3 ans,
C.3 A - C.3 B - Fin C.3



APPRENDRE

Formation instrumentale

Concernant l'étude de l'instrument, un vaste choix s'offre aux élèves avec :

La famille des percussions

Batterie, timbales, xylophone, vibraphone, glockenspiel et accessoires divers.

La famille des bois

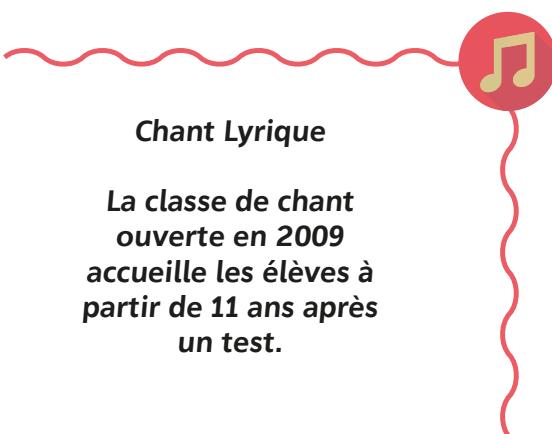
Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone.

La famille des cuivres

Bugle, cornet, trompette, cor d'harmonie, cor de chasse, clairon, baryton, basse, trompette de cavalerie, trombonne, tuba.

La famille des cordes

Guitare, Piano.



Tous les instruments sont gracieusement prêtés par l'Ecole Municipale de Musique dans la limite des stocks disponibles (sauf percussions, guitare et piano).

INNOVER

Parallèlement au cursus d'enseignement, il est proposé aux élèves de participer à des événements ponctuels comme des spectacles avec les enfants des écoles, des représentations à l'extérieur, dans des lieux atypiques...

Le but est de mettre les élèves au maximum en situation d'artiste interprète. Les professeurs interviennent au sein des écoles de la ville pour présenter les différentes familles d'instruments. Les élèves proposent également des animations lors de vernissages d'expositions.



Concert Orchestre Junior - Centre commercial Leclerc Montceau



Les Saxos «sur le toit» - Salle du Conseil municipal de la Mairie



Concert classe de guitares - Vernissage d'exposition

JOUER ENSEMBLE

Orchestre Junior

Au terme d'une ou deux années d'étude instrumentale, c'est le moment de goûter au plaisir de se retrouver pour la musique d'ensemble en intégrant les rangs de l'orchestre junior.

Cet orchestre présente les fruits de son travail lors d'un concert public organisé courant mars à l'Espace de Vie et d'Animation de Blanzy.

L'Orchestre Junior participe à des projets ponctuels, mais il est régulièrement partie prenante d'autres manifestations : concert de Noël, fête de la musique, remise des prix de l'Ecole Municipale de Musique, rassemblement junior départemental.



Harmonie

Après 3 années de pratique instrumentale à l'Orchestre junior, les élèves peuvent rejoindre leurs aînés à l'Harmonie ou Batterie-fanfare, association locale : thème musical, concerts, prestations, ouverture à la culture en général, soutien à l'école municipale de musique, échanges outre-Rhin, concours (avec un 1er prix pour la BF en Normandie en mai 2015), esprit de cohésion et de convivialité et mélange inter génération vous accompagnent toute la saison autour d'une cause commune : la musique.

Ensemble d'adultes

L'école de musique dispose également d'un orchestre d'harmonie adultes pour que les élèves adultes débutants puissent pratiquer la musique d'ensemble, en attendant d'intégrer l'Harmonie-Batterie Fanfare.



EN PRATIQUE

Tarifs à l'année de Septembre 2019 à Juin 2020

	Blanzinois		Extérieurs	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Formation musicale	40.40€	43.60€	56.40€	60.05€
Formation instrumentale	80.75€	87.05€	112.75€	120.00€
Formation globale (musicale + instrumentale)	121.15€	130.65€	169.15€	180.05€
Chant	161.20€		225.15€	

Tarif dégressif

1^{er} enfant : plein tarif ou ½ tarif
(familles en difficulté)

2^{ème} enfant : abattement de 25 %

3^{ème} enfant : abattement de 50 %

4^{ème} enfant : gratuit
(Avec prise en compte des abattements dégressifs)



Le tarif dégressif ne s'applique pas à la pratique du chant.
Les élèves adultes souhaitant apprendre un deuxième instrument bénéficieront d'un tarif équivalent à 50% du montant de la formation instrumentale. La gratuité du second instrument est accordée pour les enfants.

A noter

Peut bénéficier du tarif "blanzinois" tout élève:

- domicilié à Blanzy
- contribuable (ou dont les parents sont contribuables) à Blanzy
- musicien à l'Harmonie Batterie-fanfare Municipale
- dont les parents sont musiciens à l'Harmonie Batterie-fanfare Municipale
- ou dont les parents sont professeurs à l'Ecole municipale de Musique.

INFORMATIONS

Inscriptions Année 2019-2020

Pour les nouveaux élèves seulement

Les inscriptions ont lieu à l'**Ecole élémentaire Jean Régnier de Blanzy**,
23 rue Marcel Gueugneau - salle 2, au fond de la cour

Lundi 9 et mardi 10 septembre de 16h30 à 19h



Informations de paiements

Le paiement de l'inscription se fait à réception de l'Avis des Sommes à payer au Trésor Public (courant novembre).

Cette somme ne sera pas remboursée en cas d'abandon de la formation.

Il est possible d'utiliser les chèques vacances (ANCV) et les chèques accordés par la CAF pour régler une partie des frais d'inscription.

Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez joindre **Vincent RANCIER, Directeur de l'Ecole de Musique** au **06 08 47 74 50** ou par courriel **emm@blanzy71.fr**

Merci à notre partenaire



**2019
2020**